

## Demande de dossier médical d'un patient majeur sous protection juridique avec représentation de la personne

GDP/ENR/03 Version 2

Formulaire à retourner rempli, signé et accompagné des pièces justificatives à l'adresse suivante :

Cocher la case choisie

Centre hospitalier Albertville - Moûtiers,

Secrétariat de direction,

253 rue Pierre de Coubertin, BP 126 73208 Albertville cedex

IDENTITÉ DU DEMANDEUR	
Nom:Date de naissance:	Prénom :
Adresse email :	
IDENTITÉ DU PATIENT MAJEUR PROTEGÉ	
	Prénom :
Date de naissance :  Dates d'hospitalisation : du	211
•	au
	médecin :
Site de : ☐ Albertville	☐ Moûtiers
PIÈCES SOUHAITÉES	
☐ Intégralité du dossier médical	☐ Si vous ne souhaitez pas obtenir l'intégralité du dossier médical, merci de cocher les pièces nécessaires à votre
☐ Dossier papier <u>avec</u> le	demande:
dossier radiologique	<ul> <li>□ Compte rendu d'hospitalisation, de consultation, ou opératoire</li> <li>□ Dossier d'anesthésie</li> </ul>
☐ Dossier papier <u>sans</u> le	☐ Dossier d'ariestresie
dossier radiologique	☐ Résultat d'examen, précisez lesquels :
	☐ Dossier radiologique sur support CD-ROM ou clichés
	☐ Autres pièces, précisez lesquelles :
MODALITÉS DE COMMUNICATION DU DOSSIER MÉDICAL	
Conformément à l'arrêt de la Cour de Justice de l'Union Européenne en date du 26 octobre 2023, Seule la première reproduction des documents est gratuite.	
Vous souhaitez au choix :	
<ol> <li>□ Envoi de copies en recommandé à mon domicile, (<u>les frais d'envoi vous seront facturés</u>),</li> </ol>	
2. □ Envoi de copies en recommandé au médecin de mon choix*, précisez nom et adresse ( <u>les frais</u> d'envoi vous seront facturés) :	
<u>u chvor vous scront ructures</u> ,	
3. ☐ Remise de copies en main propres au Centre Hospitalier (site d'Albertville)	
4. ☐ Consultation sur place	
<ul> <li>□ Avec accompagnement médical (précisez si vous voulez de préférence le médecin qui vous a pris en charge ou autre)</li> <li>□ Sans accompagnement médical</li> </ul>	
Pour donner suite à votre demande, il est impératif de joindre :	
✓ UNE COPIE DE VOTRE CARTE D'IDENTITÉ RECTO VERSO VALABLE OU DE VOTRE PASSEPORT	
✓ UNE COPIE DE LA CARTE D'IDENTITÉ DU PATIENT	
✓ UNE COPIE DE JUGEMENT DE MISE SOUS PROTECTION AVEC REPRÉSENTATION DE LA PERSONNE	
À	Signature :
Le	

<sup>\*</sup> La loi française n' autorise pas les établissements de santé à transmettre les données médicales à des tiers autres que le médecin. <u>Les informations contenues dans le dossier médical sont strictement personnelles. Vous devez être attentif à ne pas les communiquer à un tiers non autorisé à les solliciter.</u>